

Ellen Weigand donne dans son village un cycle de conférences sur la sexualité afin d'offrir la parole

Elle appelle un chat un chat



Ellen Weigand prépare ses conférences dans sa maison de Sarzens. Elle y vit depuis huit ans. Alain Wicht

BIO EXPRESS

Naissance
Voit le jour à Trier (D) le 26 février 1961.

Formation
Master en sciences politiques à l'Université de Lausanne en 1988.

Parcours
En 1997, a contribué au lancement du magazine *Bon à Savoir*, pour lequel elle a travaillé jusqu'en 2008. A aussi été journaliste à *L'Illustré* et est devenue indépendante en 2009. Publie des livres depuis 2007.

Bénévolat
Membre de plusieurs associations, est bénévole à la Fondation romande pour chiens guides d'aveugles, à Brenles.

« LISE-MARIE PILLER

Sarzens » «Pénis», «vulve», «masturbation». Quand elle parle de sexualité, Ellen Weigand y va avec franchise. Ses termes résonnent comme une volée de munitions dans sa maison de Sarzens, troublant la tranquillité ambiante. Même son chien jappe à l'évocation de ces mots souvent jugés tabous, même aujourd'hui.

Cheveux blonds et courts, lunettes carrées, cette journaliste indépendante de 56 ans est ainsi. Elle aime aller droit au but et peut parler de sexe comme de la pluie et du beau temps. Etudiant ce thème depuis quelques années, elle donne un cycle de quatre conférences à Sarzens à côté de ses activités d'indépendante et de traductrice. Une dizaine de personnes

sont venues à chacune des deux premières séances.

Avec son tempérament fougueux, Ellen Weigand serait tout à fait crédible en féministe exaltée. Mais la journaliste indépendante a choisi d'arpenter d'autres voies. Elle est partie en reportage à Gaza ou en Bosnie, où elle a dénoncé les horreurs de la guerre. Puis elle a gratté sous le vernis marketing entourant les produits de consommation, en travaillant à la revue romande *Bon à Savoir*. Enfin, elle s'est intéressée à la sexualité. Son but? Informer et répondre aux préoccupations des gens à ce propos.

Deux livres en commun
Cours d'éducation sexuelle, puis expériences personnelles... Ellen Weigand connaissait la thématique comme tout un chacun, avant de collaborer avec

Francesco Bianchi-Demicheli, un sexologue qui enseigne à l'Université de Genève. «Nous avons écrit deux livres à la demande des éditions romandes Planète Santé», raconte la conférencière.

«Chacun doit vivre sa sexualité selon ses règles et ses envies»

Ellen Weigand

La réalisation de ces ouvrages a été une révélation. Les portes d'un univers se sont ouvertes et Ellen Weigand y est entrée à grands pas. Elle l'a exploré en rassemblant les infor-

mations parues dans des articles scientifiques. Si beaucoup d'éléments l'ont intéressée, d'autres l'ont révoltée.

«Les gens associent souvent la sexualité aux revues féminines ou à la pornographie, qui vouent un culte à la performance», explique la quinquagénaire. Conséquence: des couples se demandent s'ils sont normaux car ils ne se comportent pas comme le préconisent les magazines. «Il n'y a pas de règles, en réalité. Chacun doit vivre sa sexualité selon ses envies», conseille Ellen Weigand.

La quinquagénaire a fait d'autres constatations. Elle a appris que certains troubles sexuels, comme des problèmes d'érection répétés, pouvaient annoncer une maladie cardiovasculaire.

Restait pour elle à propager ces informations. Mais com-

ment? Grâce à la création du site internet *maseualite.ch*, qu'Ellen Weigand alimente régulièrement. «Francesco Bianchi-Demicheli contrôle la base des informations que je publie», précise la quinquagénaire. Celle-ci a également commencé à donner des conférences. Elle s'est par exemple rendue au Salon du livre ou devant les paysannes vaudoises.

Rendre service avant tout
Autant d'occupations peu lucratives pour Ellen Weigand, qui vit plutôt grâce à ses activités de journaliste indépendante, de traductrice et de conceptrice de sites internet. Mais qu'importe. La passionnée veut avant tout partager ce qu'elle sait: «Je me suis aperçue que j'adorais rendre service aux autres en travaillant à *Bon à Savoir*», explique-t-elle.

A Sarzens, où Ellen Weigand habite une maison depuis huit ans, tout le monde ne perçoit pas la quinquagénaire de la même manière. «Certains ont de la peine avec mes activités. Il paraît que cela fait causer à la laiterie du village», raconte la conférencière, qui n'en prend pas ombrage. D'autres se montreraient favorables et lui poseraient des questions au détour d'une conversation.

Quant à ses propres expériences... Ellen Weigand reste discrète à ce sujet. Elle explique seulement qu'elle préfère les relations stables et qu'elle vit actuellement seule, avec son chien Timor et son chat Jordan. «Mes recherches n'ont pas changé ma sexualité, elles ont juste confirmé des choses que je savais», précise-t-elle. »

PAYERNE

LA JUSTICE DÉMÉNAGE

La Justice de paix et l'Office des poursuites du district de la Broye-Vully emménageront respectivement les 7 et 14 février prochains dans de nouveaux locaux communs, rue de la Gare 45, à Payerne. Ce bâtiment a été rénové par l'Etat de Vaud pour plus de 6 millions de francs. Pour des raisons pratiques, les bureaux seront fermés lors des jours de déménagement, indique l'Ordre judiciaire vaudois dans un communiqué. PK

L'hôpital broyard fait fi de la pétition du personnel

Convention collective » Le conseil d'établissement de l'Hôpital intercantonal de la Broye maintient sa position face aux pétitionnaires: il veut le modèle de CCT le moins cher.

L'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) se cherche toujours une convention collective de travail (CCT) pour son personnel. Pour répondre à cette obligation juridique, son conseil d'établissement veut privilégier le modèle le moins coûteux: la CCT Santé Vaud, aujourd'hui en vigueur dans bon nombre d'ins-

titutions médico-sociales vaudoises. C'est ce que le conseil d'établissement de l'hôpital broyard fait savoir dans une lettre adressée lundi aux Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois, et dont *La Liberté* s'est procuré une copie.

Cette missive répond à une pétition noircie de 338 signatures (sur les 700 employés de l'HIB), déposée fin décembre dernier par un représentant du personnel avec les syndicats SSP et Syna. Contre la formule retenue par le conseil d'établissement,

les pétitionnaires souhaitent que la CCT à venir s'inspire de celle en vigueur dans l'hôpital valdo-valaisan de Riviera-Chablais à Renaz, plus moderne et adaptée selon eux. D'après les estimations avancées par le conseil d'établissement dans sa lettre, la CCT Santé Vaud n'augmenterait que de 500 000 francs les 60 millions de francs de masse salariale de l'hôpital broyard, contre 1,5 million supplémentaire avec une CCT de type Renaz. Au final, il reviendra aux exécutifs cantonaux de trancher.

«Nous n'avons pas été consultés pour ces estimations et ne savons pas sur quoi elles reposent», réagit Catherine Friedli, de SSP Fribourg. Selon elle, en s'adressant directement au conseil d'établissement n'a pas tenu compte des pétitionnaires qui demandaient l'ouverture de négociations. «Nous aviserons de la suite à donner. Mais une chose est sûre: nous ferons part aux Conseils d'Etat de notre mécontentement», ajoute Véronique Rebetez, de Syna Fribourg.

De son côté, la présidente du conseil d'établissement, Susan Elbourne Rebet, dit vouloir «aller de l'avant» dans la mise en place d'une convention collective de travail. «Le modèle Santé Vaud nous permettrait de le faire rapidement, d'ici à 2018, ce qui profiterait à l'ensemble de notre personnel», dit-elle.

Et d'ajouter que le conseil d'établissement ne ferme pas la porte à certains points revendiqués par les pétitionnaires, comme le congé paternité ou les retraites anticipées. »

PIERRE KÖSTINGER